

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
Délibération n° DC2026-085

Date de la convocation : 11/06/2026

Conseillers en exercice : 122

Conseillers présents : 77

Conseillers représentés : 13

Le dix-huit juin deux mille vingt-six, le Conseil communautaire, dûment convoqué, s'est réuni au centre culturel Les Tourelles de Vouziers, sous la Présidence de M. Pierre LAURENT-CHAUVET.

Présents : 001 LABBE José , 003 NICOLITCH Cédric , 006 BOXEBELD Pascal , 007 DORIDO Elie , 008 SEMBENI Peggy , 009 HUBSCH Benoît , 010 DUCHENE Eric , 011 TOURTIAUT Marielle , 013 POTRON Pierre , 014 ETIENNE Philippe , 015 MONFOURNY Camilla , 020 PLONER Benoît , 021 BOUILLON Mathieu , 022 GUERIN Anne-Marie , 024 DEVER Chantal , 025 NANJI Désiré , 026 DANNEAUX Dominique , 027 NAUDIN Muriel , 029 LAURENT-CHAUVET Pierre , 030 DEMISSY Pierre , 031 REMY Pascal , 034 COLIN Raphaël , 035 DE POUILLY Jean , 036 BOUILLON Daniel , 037 NICOT Sébastien , 039 MINET Maxime , 040 LOBIDEL Alain , 043 CALLUYERE Jean-Luc , 045 BROUILLON Patrick , 046 FREMIN Thierry , 047 NOCTON Thierry , 048 CARRE Joël , 049 ALLART Alexandre , 050 HERBAY Christelle , 052 GENTY Philippe , 053 MANCEAUX Christophe , 055 RATAUX Isabelle , 056 PIEROT Chantal , 058 LORFEUVRE Gérald , 059 LALLEMENT Séverine , 060 PREVOT Fabrice , 061 SOUDANT Antoine , 062 LEROY Yves , 063 NEVEUX Karine , 064 GROFF Benjamin , 066 GOUBLE Sylvain , 068 AFRIBO CRINVILLER Sylvie , 072 SIMONNET Arnaud , 073 HAAS Robert , 074 FAILLON Christel , 075 BESANCON Tony (jusqu'à 21:24:05) , 077 OUDIN Denis , 078 LE GALL Jean-François , 080 FOURCROY Stéphane , 081 BONHOMME Francis , 082 HAULIN Bertrand , 084 WATIER Audrey , 086 SALEZ René , 087 ARNOULT Jean-Pol , 089 FRANGEL Yann , 093 THIERION Vincent , 094 FRAIPONT Anne , 096 CANIVENQ Roland , 097 GROSSELIN Jacques , 098 DAUPHY Bruno , 099 BESTEL Bernard , 100 VAN DEN BERGH Charles , 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège , 105 LEBON Christophe , 106 MAROTEAUX Nathalie , 108 LESUEUR Patricia , 109 CARPENTIER Dominique , 112 LALLEMENT Davy , 114 COLSON Pascal , 115 PASTE Laurence , 116 AVRIL Christophe , 122 DELIN Fabienne ,

Ont donné procuration : 002 DAVID Sonia (à 086 SALEZ René) , 005 SEMBENI Anne (à 048 CARRE Joël) , 044 CERRAJERO Eladio (à 006 BOXEBELD Pascal) , 057 ARNOULT Jean Christophe (à 056 PIEROT Chantal) , 065 CAILLOUX Corinne (à 064 GROFF Benjamin) , 067 AUROUX Emmanuel (à 082 HAULIN Bertrand) , 070 PERTUS Xavier (à 025 NANJI Désiré) , 085 DACHY Bruno (à 058 LORFEUVRE Gérald) , 104 LESCUYER Anne (à 109 CARPENTIER Dominique) , 107 DESGEORGES Marc (à 105 LEBON Christophe) , 110 HUET Eric (à 112 LALLEMENT Davy) , 111 GARRAUD Sabine (à 103 LAMPSON GUEILLIOT Nadège) , 120 HABERT Johan (à 122 DELIN Fabienne) ,

Secrétaire de séance : M. Christophe LEBON

**OBJET : APPROBATION D'UNE PARTICIPATION FINANCIERE DE L'INTERCOMMUNALITE
POUR LA DESTRUCTION DES NIDS SECONDAIRES DE FRELONS ASIATIQUES POUR LES
HABITANTS DU TERRITOIRE DE L'ARGONNE ARDENNAISE**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n°DC2024-002 approuvant la mise en place d'un plan de piégeage contre les Frelons Asiatiques ;

Vu la délibération n°DC2025-070 approuvant la mise en place d'un dispositif d'accompagnement à la destruction des nids de Frelons asiatiques pour l'automne 2025 ;

.../...

Considérant le projet piloté par le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes visant à favoriser la destruction de nids durant l'automne 2026 ;

Entendu l'exposé du Président,

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, DECIDE, à l'unanimité :

- **D'APPROUVER** la mise en place d'une participation financière de la Communauté de Communes pour la destruction de nids de frelons asiatiques situés sur le territoire de l'Argonne Ardennaise à hauteur de 50%, soit 55 € par nid – dans le cadre d'un conventionnement avec le Groupement de Défense Sanitaire Apicole des Ardennes ;
- **DE PRENDRE ACTE** de la répartition prévisionnelle des prises en charge pour chaque intervention :

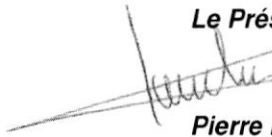
Prestation unitaire (nid secondaire)	Subvention Intercommunalité	Reste à charge particulier (sous réserve décision GDSA/CD08)
110 €	55 € (50%)	55 € (50%)

- **DE CHARGER** le Président de signer tous les actes à intervenir.

Le secrétaire de séance,

Christophe LEBON

Le Président,


Pierre LAURENT-CHAUVET

